

Proposition de terres agricoles : Fief Melon

Saint-Pierre d'Oléron, le 3 avril 2023

Madame, Monsieur,

La **Communauté de communes de l'île d'Oléron** est propriétaire de parcelles agricoles sur la commune de **Dolus d'Oléron** et recherche des agriculteurs éleveurs (ou des particuliers sous réserve qu'aucun exploitant agricole se positionnent) en mesure de gérer ce site.

Propriétaire :	Communauté de commune de l'île d'Oléron
Nature du terrain :	Terres hautes
Usage exigé :	Tout projet agricole
Bâtiments :	Absence de bâti
Commune	Dolus d'Oléron
Section	AE
Numéro	209, 20, 37
Lieu-Dit	Fief Melon
Surface	0.3702 ha
Mise à disposition	Convention de mise à disposition pour 2 à 3 ans puis création d'un bail rural environnemental.
Information complémentaire	Présence d'un puit sur place

Principaux engagements à respecter :

- Assurer l'entretien sur l'ensemble des parcelles
- Conduite responsable des parcelles (déchets, clôtures ...)
- Pas de modification des éléments paysagers.
- Pas de construction d'édifices.
- Si projet agricole, nombre équilibré de ruches par rapport au contexte

Localisation et accès :

Comme indiqué sur le plan l'accès au site se fait par la piste cyclable dans le virage derrière le city stade de Dolus.

Se référer carte des parcelles en Annexe.

Références cadastrales :

Commune	Section	Parcelle	Lieu-Dit	Surface cadastrale (ha)
Dolus d'Oléron	AE	209	Fief Melon	0.0151
Dolus d'Oléron	AE	20	Fief Melon	0.3382
Dolus d'Oléron	AE	37	Fief Melon	0.0169
			Total	0.3702 ha

Les candidatures écrites (voir fiche de candidature + argumentaire complémentaire si besoin) sont à adresser à la Communauté de communes de l'île d'Oléron à l'adresse ci-dessous :

<p>Jérôme Pohu agriculture@cdc-oleron.fr Service Développement Economique – Agriculture durable Communauté de communes de l'île d'Oléron 59 route des Allées 17310 Saint-Pierre d'Oléron</p>
--

Réception des candidatures (écrites) jusqu'au 26/04/2023, 17h00.

Veillez recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distingués.

Annexe - Carte de localisation

